

Volet opérationnel

1. Urbanisation et équipements

- T101. Territoire d'urbanisation
- T102. Dimensionnement et gestion de la zone à bâtir
- T103. Densification et requalification
- T104. Typologie et dimensionnement des zones d'activités
- T105. Gestion des zones d'activités
- T106. Grands générateurs de trafic
- T107. Centres commerciaux
- T108. Pôles touristiques
- T109. Résidences secondaires
- T110. Implantation d'équipements de tourisme et de loisirs
- T111. Activités équestres
- T112. Golf
- T113. Rives de lacs
- T114. Ports de plaisance et amarrages de bateaux
- T115. Sites construits protégés et chemins historiques
- T116. Sites archéologiques
- T117. Immeubles protégés
- T118. Infrastructures publiques
- T119. Réseaux d'énergie
- T120. Energie hydraulique
- T121. Energie éolienne
- T122. Energie géothermique
- T123. Energie solaire, bois et autre biomasse
- T124. Installations militaires
- T125. Stands de tir
- T126. Gens du voyage

2. Mobilité

- T201. Transports publics
- T202. Transport individuel motorisé
- T203. Mobilité combinée

- T204. Réseau cyclable
- T205. Cyclotourisme
- T206. Vélo tout terrain
- T207. Chemins pour piétons
- T208. Chemins de randonnée pédestre
- T209. Transport de marchandises
- T210. Aviation civile

3. Espace rural et naturel

- T301. Surfaces d'assolement
- T302. Améliorations foncières
- T303. Diversification des activités agricoles
- T304. Hameaux hors de la zone à bâtir
- T305. Bâtiments protégés hors de la zone à bâtir
- T306. Espace forestier
- T307. Biotopes
- T308. Réseaux écologiques
- T309. Espèces
- T310. Dangers Naturels
- T311. Paysage
- T312. Parcs d'importance nationale

4. Environnement

- T401. Gestion globale des eaux
- T402. Eaux superficielles
- T403. Aménagement et entretien des cours d'eau et étendues d'eau
- T404. Evacuation et épuration des eaux
- T405. Eaux souterraines
- T406. Alimentation en eau potable
- T407. Protection de l'air
- T408. Lutte contre le bruit
- T409. Protection des sols
- T410. Gestion du sous-sol
- T411. Accidents majeurs
- T412. Sites pollués
- T413. Gestion des déchets
- T414. Exploitation des matériaux